

POSTULAT 02-2024 – ÉVALUER LE POTENTIEL FINANCIER D'UNE ADAPTATION DES PRATIQUES DE TARIFICATION DU STATIONNEMENT

Il est inutile de revenir en détail de la situation financière de Pully. Sa gravité est connue de toutes et tous. Des actions significatives ont d'ailleurs déjà été engagées par la Municipalité. Toutefois, compte tenu cette situation préoccupante, il convient d'explorer toutes les options pouvant contribuer à un rééquilibrage financier.

Dans cet esprit, **les postulants demandent à la Municipalité de calculer le potentiel financier d'une adaptation des pratiques de tarification du stationnement**, en faisant par exemple l'hypothèse d'un alignement sur celles en vigueur dans les communes voisines.

Outre le potentiel de recettes supplémentaires, cette réflexion de devrait intégrer les coûts de mise en œuvre et d'exploitation, ainsi qu'une estimation des impacts indirects positifs ou négatifs, par exemple sur l'attractivité commerciale, l'accessibilité des commerces et des restaurants durant leurs horaires d'activité, l'animation et la vie locale, ou encore la promotion de l'usage des transports publics et des mobilités actives.

Plus largement, les postulants appellent de leurs vœux l'élaboration d'une stratégie globale de stationnement et de mobilité dans notre ville. La refonte en cours du Plan directeur communal pourrait en être l'opportunité.

A titre d'exemple, les postulants soumettent à la réflexion du Conseil communal et de la Municipalité les éléments factuels chiffrés suivants :

Pully compte 2'004 places de parc en surface sur le domaine public¹ (hors parkings publics collectifs). Selon les derniers comptes annuels approuvés par le Conseil communal² (année 2022), le revenu annuel brut du stationnement à Pully (rubrique 611.4272) s'élève à CHF 443'796.25.

Soit en moyenne :

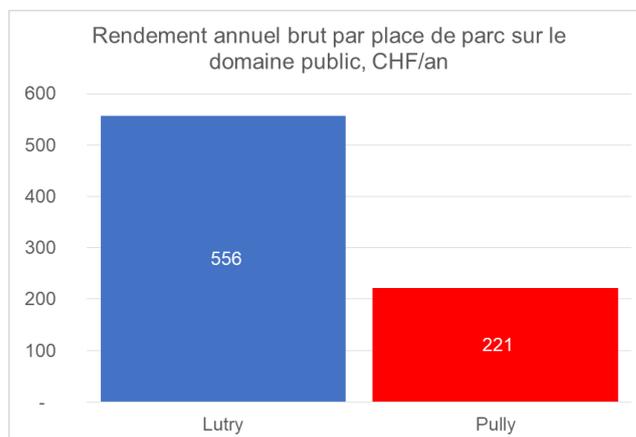
$443'796.25 / 2'004 = 221 \text{ CHF / place de parc en surface.}$

Lutry compte 601 places en surface sur le domaine public³ (hors parkings publics collectifs).

Selon les comptes annuels communaux de la même période⁴ (année 2022), le revenu annuel brut du stationnement à Lutry (rubrique 433.4272) s'élève à CHF 334'496.25.

Soit en moyenne :

$334'496.25 / 601 = 556 \text{ CHF / place de parc en surface.}$



Pour chaque place de parc en surface sur le domaine public, le rendement financier au bénéfice de la commune est ainsi 2.51 fois plus élevé à Lutry qu'à Pully.

Un calcul simplifié et purement théorique supposant un rendement par place de parc à Pully au même niveau que celui de Lutry correspondrait à un revenu supplémentaire pour Pully de :

$(556.57 - 221.45) \times 2'004 = \text{CHF } 671'562 / \text{an.}$

Les postulants s'interrogent donc sur l'existence ou non d'un levier d'amélioration financière, et sur l'opportunité de son activation le cas échéant.

Ils demandent par conséquent à la Municipalité d'évaluer dans quelle mesure une adaptation des pratiques de tarification du stationnement pourrait contribuer à dégager des marges financières supplémentaires pour notre commune.

Guillaume Roy
Les Vert.e.s

Lena Yersin
UDC

Frédéric Bründler
UP

Yassin Nour
PS

¹ Communiqué de presse de la Municipalité, 20.12.2018 : https://www.pully.ch/media/1548159/comm_regulation-du-stationnement-public-illimité.pdf

² Comptes Pully 2022 : <https://www.pully.ch/media/3184696/brochure-comptes-2022.pdf>

³ Capacité de stationnement Lutry : <https://www.lutry.ch/vivre-a-lutry/transports-et-mobilite/transport-individuel-motorise/stationnement/>

⁴ Comptes Lutry 2022 : https://www.lutry.ch/fileadmin/user_upload/conseil_communal/rapports_gestion_et_comptes/COMPTE_2022-site.pdf